



Programme de formation à la catégorie C

1/ Préambule

Le permis de conduire de catégorie C autorise la conduite de véhicules automobiles isolés de transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750 kg.

2/ Les pré-requis

- Être âgé de 21 ans
- Les candidats en formation professionnelle de conducteur routier (CAP, Bac Pro, Titre Professionnel) peuvent se présenter à l'examen à 18 ans. (Décret n°2007-1340 du 11 septembre 2007).
- Être titulaire du permis B en cours de validité. L'épreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans.
- Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français.

3/ Le public visé

Tous publics

4/ La durée de la formation et lieu de la formation

70 heures avec un enseignant de la conduite diplômé avec mention lourd
21 rue Michel Grimaud – 44110 CHATEAUBRIANT
Pistes du foirail – route de Vitré – 44110 CHATEAUBRIANT

5/ Les objectifs de la formation

Connaitre les principales règles de circulation. Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers. Connaitre la signalisation spécifique Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique du véhicule et de son entretien. Maîtriser les manœuvres de marche avant et de marche arrière avec le véhicule. Devenir un éco conducteur de véhicules de transport de marchandises responsable.
Obtenir le permis de conduire catégorie C.

6/ Le contenu de la formation

- Formation théorique (pour ceux dont la validité du code est terminée): préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :
 - Dispositions légales en matière de circulation routière
 - Le conducteur
 - La route
 - Les autres usagers de la route
 - Réglementation générale et divers
 - Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
 - Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
 - Équipements de sécurité des véhicules
 - Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

- Des cours avec moniteurs sont organisés, les élèves peuvent venir s'entraîner uniquement dans nos locaux situés :

- 21 rue Michel Grimaud – 44110 CHATEAUBRIANT
- 24 route de Nantes – 44170 NOZAY
- 6 avenue du général de Gaulle – POUANCE – 49420 OMBREE D'ANJOU

En complément de la formation en salle, un site internet est mis à disposition pour un entraînement en ligne.

- Formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite en respectant le REMC (hors circulation et circulation) :

Compétences générales	Sous-Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> - La mécanique et le fonctionnement du véhicule, - Les organes de commande, - Les vérifications lors de la mise en route, - La conduite du véhicule.
2. Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité.	<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations spécifiques au transport de marchandises, - Les vérifications de l'état du véhicule, - Les manœuvres avec le véhicule.
3. Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation.	<ul style="list-style-type: none"> - La signalisation spécifique au transport de marchandises, - Les règles de placement et de circulation, - La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit.
4. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.	<ul style="list-style-type: none"> - La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers, - Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt, - L'adaptation de la vitesse, - La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées.
5. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.	<ul style="list-style-type: none"> - L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite, - Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids lourd de transport de marchandises, - Le comportement en cas de panne ou d'accident, - Les aides à la conduite, - Les impacts écologiques liés à la conduite.

Dispositifs de suivi : feuille de présence signée par le stagiaire et le formateur, envoi par mail d'un questionnaire de satisfaction pour l'avis globale des stagiaires (sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...)

Modalités d'évaluation : réalisation d'examens blancs avec le formateur avant le passage de l'examen pratique

Moyens : Salle pédagogique, piste et/ou sur route, sur véhicule de la catégorie C équipée de doubles commandes, Formateurs diplômés

Validation des acquis : examens et validation par un Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière

Délai d'accès : Variable selon les modalités de financement et disponibilités du centre (environ 1-2 mois)

Modalités d'inscription : documents à remettre au centre (demander liste)

Accessibilité : Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation

Tarifs et financements : sur devis +modalités en centre